



lycée Fernand
RENAUDEAU



Formations
PROFESSIONNELLES



**CAP
AGENT
ACCOMPAGNANT
AU GRAND ÂGE**

le **CHOIX** de la *réussite*



LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Le C.A.P. prépare à un métier dans près de 200 spécialités et reste très apprécié des employeurs. La formation vise à acquérir des techniques précises pour apprendre un métier. Il est le premier niveau de diplôme de la filière professionnelle et permet d'accéder rapidement à la vie active.

Des poursuites d'études sont néanmoins possibles : 1/3 des élèves choisissent cette voie et se spécialisent, bac pro en tête.

L'ACCÈS AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Il existe trois possibilités pour intégrer un Certificat d'Aptitude Professionnelle lorsque l'on est lycéen ou apprenti (formation initiale) :

- En deux ans après une classe de 3ème, une 3ème de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (S.E.G.P.A.) ou 3ème « Prépa-métiers » (3ème P.M.),
- En un an après une première année de C.A.P. d'une spécialité proche du C.A.P. souhaité,
- En un an après une seconde professionnelle de spécialité proche du C.A.P. souhaité.

En fin de 3ème, lors des vœux d'orientation, les élèves choisissent leur spécialité de C.A.P. parmi près de 200 classes de seconde professionnelle. Cette formation leur permet d'aborder un champ professionnel spécialisé.

AU PROGRAMME

- Des enseignements généraux (français, maths-sciences, histoire-géographie, anglais, Arts appliqués et cultures artistiques, E.P.S., enseignement moral et civique), qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple les sciences physiques en électricité.
- Des enseignements professionnels (enseignement technologique et professionnel, prévention-santé-environnement) représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de T.P. (Travaux Pratiques) et de travaux en atelier.
- Des enseignements pluridisciplinaires (co-intervention, chef d'œuvre)
- Des périodes de formation en milieu professionnel (14 semaines de stages réparties sur 2 ans).

C.A.P. A.A.G.A.

AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

Formation en 2 ans

14 semaines de formation
en entreprise

Objectifs de la Formation

Le titulaire du CAP «agent accompagnant au grand âge» accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne. Il exerce ses activités au sein des structures sociales ou médicosociales accueillant des personnes âgées.

Ce professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix. Il exerce ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il applique les règles d'hygiène et de sécurité. Il adopte une attitude professionnelle adaptée dans le respect de l'intimité de la personne et de ses croyances.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

SERVICES ET ENTRETIEN

DANS L'ENVIRONNEMENT COLLECTIF DE LA PERSONNE

- **Mise en place et service des repas** : Préparation de l'espace de repas et de distribution - Maintien ou remise en température des préparations - Service.
- **Remise en état des matériels et des espaces collectifs** : Desserte de l'espace repas - Gestion du matériel de l'espace plonge - Tri, élimination et gestion des déchets - Repérage et traitement des anomalies et alerte à la hiérarchie.
- **Entretien du linge** : Réception des livraisons de linge traité à l'extérieur - Lavage et séchage du linge et des vêtements - Réfection du linge et des vêtements - Repassage, pliage, conditionnement - Etat des stocks et information à la hiérarchie.



ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVÉ

- **Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne :** Application de mesures pour favoriser le confort, le sommeil - Réfection de lit inoccupé - Installation, aide aux déplacements - Gestion des matériels - Habillage, déshabillage - Aide au repas - Repérage et transmission de signes évocateurs d'un problème de santé, de détresse et de douleur ou tout état inhabituel de la personne.
- **Entretien et personnalisation de la sphère privée :** Exécution des techniques de nettoyage et de décontamination des espaces privés - Remise en ordre de l'espace privé - Personnalisation de l'espace privé - Tri et gestion des déchets - Traitement des anomalies et alerte à la hiérarchie.

ORGANISATION - EXAMEN

La formation comporte 31 heures d'enseignement par semaine réparties de la manière suivante :

- 19 heures d'enseignement professionnel, dont co-intervention et chef d'œuvre
- 8,5 heures d'enseignement général dont co-intervention et chef d'œuvre
- 3,5 heures de consolidation, d'accompagnement renforcé et d'accompagnement au choix d'orientation

Examen :

7 épreuves en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.)



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les emplois les plus courants attribués au titulaire du C.A.P. Agent Accompagnant au Grand Âge sont :

- Maisons de retraite,
- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Foyer logement,
- ...

POURSUITES D'ÉTUDES

- Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne,
- Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires,
- Bac Pro Animation Enfance et Personnes Agées,
- Accès concours d'entrée aux écoles aide-soignante ou auxiliaire puériculture Territoires,
- Mention complémentaire d'aide à domicile
- ...





lycée Fernand
RENAUDEAU

11 Rue de la Tuilerie
49300 CHOLET
Tél. 02 41 49 21 60



lycee-renaudeau.fr

Création graphique & impression : Pirntalya



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**

